



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - FRR
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Adopté par le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup
le 16 février 2023 par la résolution numéro 2023-02-038-C

Mise en contexte

En mars 2020, la MRC de Rivière-du-Loup a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant la gestion du Volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR). La création de ce fonds attribue à la MRC de Rivière-du-Loup des sommes pour favoriser le développement local et régional en fonction des priorités d'intervention qu'elle a adoptées.

Le Fonds régions et ruralité remplace divers programmes d'aide financière, soit ceux relatifs à l'aménagement du territoire, au développement rural (Pacte rural), ainsi qu'au développement rural et au soutien à l'entrepreneuriat (FDT).

Cette entente définit notamment les engagements de chacune des parties à l'égard de ce Fonds. Les mesures de développement local et régional que peut prendre la MRC, en utilisant la partie du fonds mis à sa disposition, peuvent porter sur les objets suivants :

- a) la réalisation de ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- b) le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres);
- c) la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- d) la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- e) l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- f) le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'elle aura défini à cette fin.

1) Répartition des ressources financières

En vertu de l'entente signée en 2020, une enveloppe au montant de 1 140 439 \$ a été allouée par le MAMH à la MRC de Rivière-du-Loup pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre du FRR et un montant de 1 183 969 \$ annuellement pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2025.

Cette somme 2022-2023 a été répartie de la façon suivante par résolution du conseil de la MRC :

- Aide au fonctionnement du CLD de la région de Rivière-du-Loup : 280 962 \$;
- Fonds relève (gérés par le CLD) : 100 000 \$;
- Aide au fonctionnement de la MRC en aménagement du territoire : 189 411 \$;
- Soutien agro-alimentaire : 83 400\$;

- Développement rural (en lien avec la politique de soutien aux projets structurants, incluant le soutien au maintien des agents de développement rural) : 312 610 \$;
- Développement social : 51 169 \$;
- Enveloppe pour les projets régionaux : 63 865 \$ et pour les projets territoriaux (MRC) 102 552 \$ = 166 417 \$.

2) **Bilan des engagements financiers du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2022**

Les sommes engagées sont les suivantes :

ACEF du Grand-Portage	Développons Communauté Santé!	11 524.00 \$
Association patrimoniale du Chemin du Portage	Mise en valeur du Chemin du Portage	20 000.00 \$
CDET de L'Isle-Verte	Circuit Évasion Isle-Verte	7 045.50 \$
CDET de L'Isle-Verte	Structuration de l'offre visant la promotion de la pêche blanche à L'Isle-Verte	899.10 \$
CDET de Saint-Paul-de-la-Croix	Réaménagement du CACI: vers un espace multigénérationnel	2 400.00 \$
Centre d'entraide l'Horizon	Déploiement des "Café-Ludo" en milieu rural	20 000.00 \$
CLD de Rivière-du-Loup	Soutien au fonctionnement du CLD	779 549.30 \$
Club de Patinage artistique de Rivière-du-Loup	Subvention sur la location des glaces	2 100.00 \$
Club de Patinage de vitesse Rivière-du-Loup Inc.	Subvention sur la location des glaces - patinage de vitesse	1 640.00 \$
Club Les Aventuriers de la Motoneige	Pont de la Rivière-Verte	8 190.00 \$
Club Optimiste de Saint-Modeste	Implantation d'un espace de vie pour les jeunes de 11-17 ans, un local pour les jeunes à Saint-Modeste	20 000.00 \$
Collectif régional de développement BSL	Concertation régionale sur divers dossiers - adhésion	62 992.50 \$
Coop de solidarité Santé Saint-Hubert	Bien chez-soi, en toute sécurité	15 000.00 \$
Corporation Les amis des aînés	Nouvelle résidence pour personnes âgées	10 000.00 \$
Corporation Sentier Rivière-du-Loup / Témiscouata	Aménagement pour personne à mobilité réduite à la halte de la Station de St-Modeste	10 000.00 \$
COSMOSS de la MRC de Rivière-du-Loup	COSMOSS Rivière-du-Loup	70 000.00 \$
École de Musique Alain-Caron	Travaux d'urgence - Mise à niveau informatique et internet de l'EMAC	2 208.36 \$
Éco-site de la tête du Lac Témiscouata	Consolidation de l'offre de services de l'Éco-Site de la tête du Lac Témiscouata	10 000.00 \$
Entente sectorielle	Entente de développement du secteur bioalimentaire	22 616.20 \$
Entente sectorielle	Entente de développement pour la concertation régionale au BSL	2 500.00 \$
Entente sectorielle	Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres	69 370.00 \$

Féd.Québécoise de hockey sur glace, zone RDL	Subvention sur la location des glaces - hockey Rivière-du-Loup	6 260.00 \$
La Manne rouge, je récolte!	Étude portant sur la planification de l'aménagement du site et des infrastructures	7 402.50 \$
L'École des Jolis-Vents	Création de 3 classes vertes	4 626.00 \$
Les Habitations-Des-Cônes	Plan et devis pour l'installation de gicleurs automatiques	10 000.00 \$
Maison des jeunes Le Dôme	Travail de rue	64 454.11 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Aménagement du territoire	568 233.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Arterre - adhésion au CRAAQ	12 012.82 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Dépenses administratives (gestion fonds)	47 900.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Développement agro-alimentaire	83 400.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Développement culturel (service culture et patrimoine)	112 281.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Développement rural	764 495.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Développement social	93 513.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Entente culturelle et mise en oeuvre	55 071.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	PACES	20 000.00 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Programmation de loisir territoriale "Pour des communautés UNIES"	3 030.98 \$
MRC de Rivière-du-Loup	Programme initiatives culturels	22 500.00 \$
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Aménagement d'un parc intergénérationnel Centre communautaire de l'île-Verte	5 000.00 \$
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Réfection du Phare de l'île-Verte, phase 2	10 000.00 \$
Municipalité Saint-Antonin	La tournée des "Samedis en musique en juin"	2 615.68 \$
Municipalité Saint-Antonin	Maison des jeunes à Saint-Antonin	20 000.00 \$
Municipalité Saint-Épiphanie	Piste cyclable et corridor scolaire	10 000.00 \$
Municipalité Saint-Modeste	Réaménagement du parc école - (Espace loisirs)	5 000.00 \$
Municipalité St-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Mise en place d'une station de déphosphatation au Camping-Plage de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup	10 000.00 \$
Noël Chez nous à Rivière-du-Loup	Conserver les actifs pour une relance des activités	11 000.00 \$
Patrimoine et Culture du Portage	Centre d'interprétation du Chemin du Portage	10 000.00 \$
Privé	FR001-Fonds relève	15 000.00 \$
Privé	FR002-Fonds relève	12 350.00 \$
Privé	FR003-Fonds relève	7 500.00 \$
Privé	FR004-Fonds relève	7 500.00 \$
Privé	FR005 Fonds relève	14 000.00 \$
Privé	FR006-Fonds relève	15 000.00 \$
Privé	FR007-Fonds relève	15 000.00 \$

Privé	FR008-Fonds relève	15 000.00 \$
Privé	FR009-Fonds relève	11 000.00 \$
Privé	FR010-Fonds relève	15 000.00 \$
Saveurs du Bas-Saint-Laurent	Filière genévrier du Bas St-Laurent	1 500.00 \$
Saveurs du Bas-Saint-Laurent	Soutien à la commercialisation des produits bioalimentaires	6 000.00 \$
Sûreté du Québec	Cadets de la Sûreté du Québec	5 000.00 \$
Tourisme Rivière-du-Loup	Boutique des Fêtes	11 380.00 \$
Tourisme Rivière-du-Loup	Boutique des Fêtes - 2ème édition	11 380.00 \$
Tourisme Rivière-du-Loup	Campagne Intra-Québec	15 000.00 \$
Trajectoires Hommes du KRTB	Un toit pour nous	20 000.00 \$
UPA Bas-St-Laurent - ACFA	Mise en oeuvre du plan d'action en santé psychologique en milieu agricole au Bas St-Laurent	8 000.00 \$
Ville de Saint-Antonin	Parc du Domaine Bois Joli	5 000.00 \$
		3 317 440.05 \$

3) **Encadrement de la prise de décision**

Pour orienter sa prise de décision dans l'affectation de ces ressources financières, le conseil de la MRC a adopté :

- des priorités d'intervention (résolution numéro 20212-07-040-A, voir la section 4 suivante);
- une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution numéro 2022-08-310-C);
 - un volet « fonds de soutien à la ruralité » pour les OBNL, les municipalités et les coopératives non financières;
 - un volet « fonds de soutien au développement » pour les entreprises privées.

Les priorités d'intervention et les politiques de soutien sont disponibles sur le site internet de la MRC à <http://www.mrcriviereduloup.ca/> et sont mises à jour de façon régulière selon l'évolution des besoins.

4) **Priorités d'intervention de la MRC**

Les priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC sont décrites ci-après.

OBJET 1 — PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE

- Assurer le maintien et l'évolution dynamique du schéma d'aménagement et de développement du territoire;
- Mettre en œuvre le Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Poursuivre la démarche de conception du Plan des milieux humides et hydriques (PMHH);
- Maintenir une réflexion sur la vision stratégique;
- Assurer une gestion efficace des demandes d'intervention dans les cours d'eau;
- Apporter une aide aux municipalités locales dans tout dossier d'intérêt en aménagement du territoire;

- Soutenir les municipalités de son territoire en expertises professionnelles, entre autres, par des services d'inspection en bâtiment et en environnement et de géomatique;
- Soutenir les initiatives de développement du territoire et des activités agricoles et forestières;
- Favoriser la reconnaissance et la mise en valeur des paysages;
- Collaborer aux actions de développement durable (lutte et adaptation aux changements climatiques, mobilité durable, économie circulaire, protection et mise en valeur des milieux naturels).

OBJET 2 — SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS LOCALES

- Soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle;
- Collaborer à l'établissement de partage de services municipaux (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).

OBJET 3 — PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'ENTREPRISE

- Offrir des services de première ligne aux entreprises et entrepreneurs de la région;
- Soutenir financièrement les entreprises pour des initiatives répondant à des besoins collectifs et des enjeux territoriaux;
- Contribuer au développement entrepreneurial en concertation avec les organismes mandatés par le gouvernement pour ce faire.

OBJET 4 — MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET SOUTIEN À LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS DANS LES DOMAINES SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- Contribuer au développement social et au bien-être de la population, en particulier les personnes vulnérables, les personnes issues de l'immigration, la jeunesse et les aînés, dans le cadre d'initiatives en matière d'éducation, de saines habitudes de vie, d'inclusion sociale et de sécurité alimentaire;
- Supporter le développement culturel;
- Participer à la promotion touristique de la région et appuyer les acteurs de cette industrie;
- Accroître la vitalité des communautés par la mise en valeur des potentiels économiques de leur territoire;
- Assurer une vision, complémentarité, cohérence et efficacité dans les différents dossiers et concertation en développement social.

OBJET 5 — ÉTABLISSEMENT, FINANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'ENTENTES SECTORIELLES

- Favoriser le développement de partenariats et d'actions concertées aux niveaux territorial (supralocal) et régional entre les municipalités, les MRC, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que des organismes à vocation régionale.

OBJET 6 — SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

- Soutenir le développement rural, l'animation et la mobilisation des communautés locales;
- Viser une croissance démographique et une vie communautaire diversifiée et ouverte en :

- Agissant sur le maintien des populations;
- Attirant de nouveaux résidents et travailleurs;
- Favorisant l'intégration et la participation de l'ensemble de la population à la vie communautaire;
- Consolider la coopération intermunicipale et de la complémentarité rurale-urbaine;
- Améliorer les conditions de vie (cadre et milieu de vie) des citoyens;
- Promouvoir la participation des communautés à leur développement en renforçant la gouvernance, le leadership local et la participation citoyenne.

5) **Bilan des activités par priorité**

En aménagement du territoire :

Le service de l'aménagement du territoire de la MRC a œuvré, au cours de la période couverte par le présent rapport, à l'égard de toutes les priorités identifiées en matière d'aménagement du territoire, mais a également travaillé sur la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et à la poursuite de la démarche de conception du Plan des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Le service de l'aménagement du territoire compte sur huit ressources professionnelles et techniques pour travailler sur les priorités ciblées. Spécifiquement pour la mise en œuvre du PDZA, une agente agricole a été embauchée.

En développement rural et social :

En matière de développement rural, les projets retenus et les sommes engagées, en lien avec les priorités identifiées et en vertu de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, sont inscrits dans le précédent tableau.

Afin de maximiser le soutien au développement rural, la MRC de Rivière-du-Loup compte parmi son personnel trois agents de développement rural. Le fonctionnement a été revu au cours de la dernière année afin de maximiser l'impact des interventions et le soutien accordé au développement des communautés rurales. Chaque municipalité rurale peut ainsi compter sur l'apport de l'équipe en développement rural dans l'animation du milieu, la mobilisation, la planification, la concertation et le développement de projets structurants identifiés dans le milieu. Au total, l'équipe d'agents de développement rural a accompagné dans la dernière année plus de 150 projets dans les municipalités rurales.

De plus, l'équipe s'est agrandie avec l'ajout de deux agents de développement social pour répondre aux enjeux en immigration et ceux spécifiques aux familles et aînés. Il est à noter que la MRC a adopté dans la dernière année une politique territoriale au profit des familles et aînées et un plan d'action pour favoriser l'accueil, l'intégration et la pleine participation des personnes issues de l'immigration. Ces ressources peuvent donc, en assurant la mise en œuvre de ces plans, contribuer aux différents enjeux des communautés locales, assurer les arrimages et accompagner les projets de développements des milieux touchant ces thématiques.

Par le biais de la direction en développement social, la MRC assure la cohérence, la coordination, les arrimages et le soutien dans les différents projets et programmes soutenus. Afin de mieux baliser notre implication, un travail pour se doter d'une politique en développement social est amorcé.

En développement économique :

À la suite d'une réflexion amorcée à la fin de 2014, dans la mouvance de la nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional annoncée par le gouvernement du Québec, la MRC a choisi de maintenir sa collaboration avec le Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup.

La structure a été remodelée, dont la composition de son conseil d'administration, et les mandats ont été revus.

Le tout s'est concrétisé dans une entente, entérinée en décembre 2015, par laquelle la MRC a confié au CLD l'exercice de ses compétences en matière de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat relatif à l'économie sociale et la réalisation d'un plan d'action pour l'économie et l'emploi.

- 1) le service aux entrepreneurs et aux promoteurs;
- 2) la gestion des fonds d'investissement;
- 3) le développement local et régional (animation, implication, représentation), incluant le maintien des services en matière d'immigration;
- 4) la promotion et la prospection.

Le CLD s'appuie sur neuf employés pour mener à bien les rôles et responsabilités que la MRC lui a délégués. Le FRR est un des leviers financiers importants, de concert avec les contributions municipales directes (quotes-parts), permettant au CLD de mener à bien ses mandats dans le respect des priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC.

Autres priorités de développement :

Au cours de la période visée, la MRC a conclu des ententes sectorielles de développement avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

Durant la période couverte par le présent rapport, la MRC a poursuivi son implication dans différentes formes de partenariat, formelles ou informelles entre diverses instances du milieu régional ou territorial. Elle a aussi maintenu son soutien à une initiative territoriale concertée à l'échelle régionale, soit le soutien de services en travail de rue.

Enfin, la MRC a poursuivi son rôle de « coopérative de service » pour les municipalités qui souhaitent se regrouper, maintenir ou offrir de nouveaux services municipaux et désigner la MRC comme mandataire. Ainsi, des ententes intermunicipales ont été signées ou mises en œuvre pour les objets suivants :

- prévention et sécurité incendie;
- inspection municipale, urbanisme et environnement;
- réseau de télécommunication régional d'urgence;
- enlèvement et transport des matières résiduelles organiques;
- financement du déploiement d'agents de développement rural;
- mise en œuvre des plans d'actions locaux familles et aînés.

La MRC de Rivière-du-Loup est sans cesse à l'affût des projets de développement économique, culturel, touristique et social, toujours en ayant le souci du bien-être de la

population afin que chacune de ses municipalités affiche une croissance et soit attractive aux futurs citoyens.

